

TAXE D'APPRENTISSAGE 2022

SOLDE
DE LA TAXE D'APPRENTISSAGE

13%

de votre taxe, que vous pouvez verser directement
à l'INSPE Toulouse Occitanie-Pyrénées



Code UAI : 0311383K

Pour la campagne 2022, merci d'adresser votre versement
par chèque à l'ordre de l'agent comptable de l'université Toulouse Jean Jaurès
ou par virement, en précisant TA 2022-INSPE

IBAN : FR76 1007 1310 0000 0010 0132 691

BIC : TRPUFRP1

Dès réception de votre versement, nous vous adresserons un reçu précisant
le montant et la date de versement

Nous acceptons vos dons en nature :
matériels et équipements utiles à nos activités de formation et d'enseignement

Prenez contact : Ahmed DIDI_05 62 25 20 34